RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CNPF

Appel à candidature à un poste de chargé de mission de développement forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Intitulé du poste :	**Technicien forestier chargé de mission** (H/F)
Type de contrat :	**CDD à temps complet** de 12 mois renouvelable selon les financements en vigueur, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). **Fourchette :** Technicien entre **26,9 K€** et **37,4 K€** brut annuel
Résidence administrative	Avignon (84)
Prise de poste prévue :	**1er janvier 2027**

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 6 départements dont la superficie forestière de 1,5 millions d'hectares. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements constituant des paysages qui s'étendent de la mer méditerranée aux Alpes.

Le Vaucluse possède environ 150 000 ha de forêt dont 63 % appartiennent à des propriétaires forestiers privés. La forêt du Vaucluse est riche en diversité, s'étendant d'un milieu acide à un milieu calcaire, de la plaine à la montagne. Ce territoire nécessite toutes les compétences du CNPF pour faire valoir la gestion durable de ses forêts.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur et de l'ingénieur en charge des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la mission de la personne recrutée s'exercera plus particulièrement sur le territoire du Vaucluse.

Les missions portent essentiellement sur la réalisation de 2 projets de développement. Les actions à réaliser concernent pour le projet de création d'une association syndicale autorisée pour une gestion concertée sur le territoire de la communauté de communes COTELUB, qui s'inscrit dans les actions de la charte forestière de territoire portée par le PNR du Luberon :

- La réalisation de diagnostics forestiers (dendrologie, utilisation des outils IBP et BioClimSol, desserte)
- La géolocalisation des enjeux sur le territoire (économie, paysage, environnement, incendie, usages, …)
- La mobilisation des propriétaires forestiers
 - Conseils techniques individuels
 - Vulgarisation et sensibilisation à la gestion forestière durable et collective
- La gestion de projet collectif en collaboration avec un panel d'acteurs aux enjeux divers

Les actions à réaliser concernent pour le projet ECORCE, qui s'inscrit dans le projet de charte forestière de territoire porté par le PNR du Mont-Ventoux :

- La formation et l'organisation de visites techniques sur la gestion forestière à destination des propriétaires forestiers
- La communication et la sensibilisation du grand public sur la gestion forestière
- La réalisation une trame de bois morts et sénescents en utilisant l'outil IBP à l'échelle de la charte forestière du Parc naturel du Mont-Ventoux
- Le développement d'outils de protection et de contractualisation
- La mobilisation des propriétaires concernés par cette trame

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien Forestier ou diplôme équivalent,
- de préférence, expérience dans le développement de la forêt privée ;

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact ;
- Bonnes dispositions au travail d'équipe comme aux relations extérieures ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS)
- Bonne connaissance des outils IBP et Bioclimsol
- Permis B

Dispositions internes

- 25 jours de congés et 19 jours de RTT (prorata selon temps de travail),
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail possible en fonction du métier et de l'activité exercée,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire et prévoyance facultative avec participation de l'employeur.

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur : 06 08 36 45 53 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Haimad Baudriller-Cacaud : 06 68 02 98 94 - haimad.baudriller-cacaud@cnpf.fr

Dépôt de candidature, date de la commission de sélection

Envoyer pour réception effective avant le **27 novembre 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à : paca@cnpf.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 Impasse Ricard Digne
13004 MARSEILLE

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le 2 décembre 2026, dans les locaux du CNPF, à Marseille (13).